

LES RENCONTRES DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLE DE L'INTERREGION

Penser la ville demain avec les séniors

Comment l'adapter pour le confort et le plaisir de tous ?

11 juin 2015 – CEREMA, Lille

Mémo en 4 pages

averti,

Adapter nos villes à la séniorisation de la société

En France, les personnes âgées de plus de 60 ans seront bientôt plus nombreuses que celles âgées de moins de 20 ans. Le vieillissement de la population tend à renforcer la présence des séniors en centre-ville, attirés par la proximité des commerces, des services et des équipements indispensables au bien vieillir. L'espace de la rue, source de mobilité et de qualité de vie, est un enjeu prégnant de l'adaptation de la société aux plus vulnérables. Désireuses d'accorder une attention particulière à leurs habitants les plus fragiles, des collectivités ont fait le choix de devancer le vote de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement en s'engageant dès à présent à repenser leurs politiques urbaines en matière de logement et de transport. **Ces projets, qui portent sur toutes les composantes de la ville, visent à conjuguer plaisir, confort, sécurité et solidarité au cœur des espaces publics pour favoriser le mieux vivre ensemble de toutes les générations.**

Penser la ville à l'heure de la longévité

Comme les enfants et les jeunes, les séniors se distinguent par leur utilisation très riche de la ville, avec laquelle ils entretiennent souvent une relation identitaire particulièrement développée. Aujourd'hui, plusieurs générations de séniors aux caractéristiques et aux attentes très variées se côtoient. **Alors que 93 % des plus de 60 ans se déclarent en bonne santé, l'âge ne peut plus être pensé comme une dynamique uniquement centrée sur la santé.** Toutefois, l'adaptation du logement et de l'espace public aux aînés joue un rôle essentiel dans la prévention des chutes, qui symbolisent souvent l'entrée dans la perte d'autonomie.

Serge Guérin, sociologue et chercheur spécialiste du vieillissement, a publié de nombreux ouvrages sur ce qu'il appelle la « *silver generation* ». Persuadé que l'adaptation des villes ne peut se concevoir que dans le cadre d'une approche inclusive de co-construction avec les séniors, il fait partie du Comité scientifique du réseau francophone des « Villes amies des aînés ». A partir d'un audit des besoins et d'un travail de sensibilisation de tous les acteurs concernés, cette démarche vise à créer un maillage de villes engagées dans l'amélioration du bien-être des séniors sur leur territoire. Ces collectivités se mobilisent pour œuvrer sur tous les champs de la ville au cœur des dynamiques de projet : habitat, mobilité, communication, participation citoyenne, santé, culture et loisirs. **Les villes amies des aînés misent en particulier sur le fait que l'adaptation de l'espace public aux plus fragiles bénéficie à tous.** Par exemple, la suppression des marches à l'entrée des bus et la réduction de la vitesse de circulation en centre-ville sont autant de mesures profitables au bien commun. De même, les créations de services destinés aux séniors et d'espaces partagés, comme les jardins intergénérationnels, sont des vecteurs de cohésion sociale et d'emploi.

Fabriquer la haute-qualité d'usage urbaine

Le concept d'îlot intergénérationnel : Bon Secours à Arras

En 2000, Pas-de-Calais Habitat rachète l'ancienne Clinique Bon Secours, dans le centre-ville d'Arras, avec l'ambition d'y développer un projet qui préserverait la vocation sociale du

site en favorisant le lien intergénérationnel et la prévention des solitudes. Le bailleur social mettra alors dix ans à concevoir un bâtiment ouvert sur le quartier et facilitant « l'accès à l'autre ».

Aujourd'hui, l'îlot Bon Secours rassemble une centaine d'habitants animés par un même idéal de solidarité et d'entraide. **La typologie des occupants des 77 logements illustre parfaitement la mixité générationnelle, sociale et fonctionnelle qui caractérise le site** : 56 % sont âgés de plus de 60 ans, 30 % sont des couples avec ou sans enfants et 14 % sont des jeunes adultes trisomiques en prise d'autonomie. Tous les logements de l'îlot Bon Secours ont été conçus pour l'accueil de personnes à mobilité réduite. En outre, plusieurs locaux en rez-de-chaussée sont destinés à des activités créatrices d'emploi et de lien social : dépôt de pain et de presse, services de ménage et d'accompagnement aux courses, salles pour les associations locales, crèche, etc. Un club d'aînés, un centre social et une animatrice intergénérationnelle participent également à la convivialité du quartier. Pas-de-Calais Habitat travaille actuellement à la création et la réhabilitation de plusieurs îlots situés en milieu urbain ou rural.

La primauté à l'humain, au lien social, au lien public : Humanité à Lille

Au début des années 2000, à Lille, le quartier Humanité naît de la concertation de particuliers concernés par la vie et l'urbanisation rapide de leur territoire. Hubert Maes, architecte-urbaniste, a collaboré à ce projet différent d'autres projets urbains dès sa genèse. Par la suite, l'Université catholique de Lille, Lille Métropole et les communes de Capinghem et Lomme rejoignent le projet et décident de travailler ensemble à l'aménagement de ce site de 130 ha situé à proximité de l'hôpital universitaire de Saint-Philibert.

Véritable concept, ce pôle de développement urbain pluridisciplinaire en devenir a été imaginé pour améliorer le vivre ensemble en ville en repensant la structuration de l'espace public à l'échelle du piéton. L'architecture innovante d'Humanité a été conçue pour favoriser l'accessibilité de la cité à chacun, notamment aux personnes vulnérables attirées par la présence d'un centre médico-social d'excellence en matière de prise en charge du vieillissement, de la dépendance et du handicap. Le projet Humanité envisage l'urbanisme comme une source de lien social et de vie collective et place la mixité, la mutualisation des équipements et des services et la citoyenneté au cœur de ses fondements. Sa structure urbaine favorise l'ouverture des espaces et se veut confortable, protectrice et appropriée à la marche, au repos et à la rencontre.

Des projets, lieux de vie : Lille-Sud et le jardin des cultures

Créés dans les années 70 au-delà du boulevard périphérique, les 5 000 logements du quartier de Lille-Sud, principalement agencés dans des tours, occupent une superficie de 10 ha. Jusqu'en 2007, les espaces extérieurs de ces quartiers se décomposaient en terrains vagues et en parking délaissés. Dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine, **l'aménagement de ce site a été repensé dans le but d'humaniser les lieux et de permettre aux habitants de se réappropriier leur territoire.** L'architecture des bâtiments a été conservée mais les espaces en pied d'immeuble ont été redessinés et des aires de jeux et du mobilier urbain ont été installés. Le bureau de paysages Empreintes a notamment participé à la création d'une longue promenade minérale et de nouvelles voies de dessertes qui ont transformé la perception extérieure du quartier. Le jardin des cultures est un des éléments essentiels de cette métamorphose. Sous la houlette de trois

associations, un jardin collectif de 300 m² accueille des animations et des projets pédagogiques axés sur la biodiversité et le respect de la nature. L'association Lille-Sud insertion gère une autre parcelle de 700 m² où elle propose des activités de sensibilisation et d'initiation au jardinage ouvertes à tous. Enfin, 24 jardins individuels ont été attribués en priorité aux habitants du quartier. Ce projet peut se résumer ainsi « faire de la culture en mélangeant les cultures ».

Faire du design universel un objectif de société

Définition de la conception universelle

Expert en qualité d'usage et cofondateur du *Creative Space Lab*, Ludovic Hennion œuvre pour une société inclusive en promouvant la mise en pratique de la conception universelle dans l'aménagement des territoires et espaces de vie. **Cette démarche, initiée par l'architecte Ron Mace, consiste à concevoir des produits et services utilisables par toutes les personnes, quelles que soient leurs capacités physiques et intellectuelles, sans besoin d'adaptation spécifique.** La conception universelle repose sur sept principes : équité, souplesse, simplicité, intuitivité, sécurité, confort et accessibilité. Ce concept est applicable à de nombreux produits du quotidien : les portes automatiques, les places de parking, le mobilier urbain, etc. Toutefois, la conception universelle se heurte à certaines limites et consiste parfois à trouver les meilleurs compromis possibles. Par exemple, certaines adaptations souhaitées par des usagers en fauteuil roulant ne conviendront pas aux malvoyants, comme la suppression des ressauts sur la voie publique.

La conception universelle à l'œuvre à Lille Métropole

Pour Emma Marliangeas-Mercier, paysagiste chargée d'accessibilité au sein de Lille Métropole, la conception universelle ne doit pas participer à la stigmatisation des personnes en situation de handicap, mais a pour vocation de faciliter le quotidien de toutes les personnes, sans discrimination. C'est dans cette optique qu'un premier grand débat sur l'accessibilité de la métropole lilloise a été organisé en octobre 2012. De cette journée, est né le plan « Lille Métropole accessible à tous », dont la mise en œuvre a été confiée à la commission intercommunale pour l'accessibilité. Ce groupe de travail transversal réunit personnes âgées, handicapés, services publics et entreprises privées. Ce plan s'articule autour de trois grands axes :

- **changer les regards et agir en faveur de l'inclusion** (rappeler les exigences en matière d'accessibilité aux acteurs de l'espace public, développer le label « Tourisme et handicap », amplifier la communication sur l'accessibilité des événements culturels, faire se rencontrer l'offre et la demande de logements adaptés, etc.)
- **faciliter la mobilité et la continuité du cheminement** (développer un outil Internet d'aide aux déplacements adapté aux différents handicaps, programmer la réalisation des travaux dans le cadre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, assurer un progrès continu dans l'accessibilité du réseau de transports collectifs, etc.)
- **valoriser la conception universelle dans les projets du territoire** (systématiser l'implication de la commission intercommunale pour l'accessibilité en amont des projets, favoriser l'adaptabilité des logements au vieillissement et aux handicaps, sensibiliser et former les services et institutions à la conception universelle, etc.).

Adapter la rue au défi du vieillissement

Les cartes mentales comme outil de prévention de la perte d'autonomie

Le vieillissement s'accompagne généralement d'une diminution de la superficie du territoire de vie. Ainsi, la peur de la chute et de la fatigue incite souvent les personnes âgées à réduire la fréquence et la durée de leurs déplacements. Pourtant, le maintien de la mobilité et des liens sociaux qui en dépendent sont déterminants pour conserver son autonomie. La perception du territoire de vie varie selon des facteurs individuels (sexe, âge, revenus, état de santé, ancienneté dans un quartier). Cependant, les politiques publiques en matière d'aménagement de la ville jouent un rôle essentiel dans la qualité de vie des aînés et leur intégration dans la société. En effet, elles peuvent tout aussi bien faciliter ou fragiliser la mobilité des personnes âgées. **La représentation de l'appropriation du territoire de vie par le biais de cartes mentales facilite l'identification des séniors particulièrement vulnérables et de leurs attentes.** Cette démarche renforce l'idée que l'échelle locale constitue le socle d'une politique territoriale de vieillissement et de développement durable. En outre, répondre aux besoins spécifiques des plus de 75 ans permet de faire progresser la qualité de vie de tous les habitants. C'est dans cette optique que la Mairie de Champigny-sur-Marne a commandé une étude sur les espaces de vie de ses retraités au laboratoire d'urbanisme Lab'Urba. Son objectif est d'accompagner le processus de vieillissement de sa population en intégrant la prévention de l'isolement et l'amélioration de la mobilité des séniors dans ses projets de rénovation urbaine.

La stratégie bruxelloise d'adaptation de l'espace public aux aînés

La capitale belge se caractérise par une moyenne d'âge de plus en plus basse, 37 ans en 2015, liée à l'immigration internationale de jeunes actifs. Ce rajeunissement de la population s'accompagne d'une augmentation du nombre de personnes pratiquant la marche ou utilisant les transports en commun pour leurs déplacements quotidiens. Parallèlement, le nombre d'accidents mortels touchant les piétons âgés de plus de 65 ans ne cesse d'augmenter dans cette région, en particulier à proximité de leur domicile. En effet, pour près de 43 % des séniors bruxellois, la marche constitue le mode de déplacement privilégié. Isabelle Janssens travaille à la Direction de la sécurité au sein du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale. Ses missions consistent notamment à mettre en œuvre des politiques urbaines globales en faveur des séniors pour conforter la place des piétons de tout âge dans l'espace public. Sa démarche de travail s'appuie sur les caractéristiques des personnes âgées (vision et temps de réaction diminués, fatigabilité, peur de la foule et des chutes, mauvaise évaluation des vitesses) pour **fluidifier le mouvement des piétons et créer des espaces apaisés invitant à la flânerie, à la rencontre et au jeu au cœur de la ville.**

La Rue de l'avenir au service de la reconquête de la ville par les séniors

Créée en 1987, l'ambition de l'association la « Rue de l'Avenir » est de contribuer à transmettre aux générations futures une ville plus sûre, plus solidaire et plus agréable à vivre. Pour la Rue de l'Avenir, plus qu'un espace de circulation, la rue est un espace de vie et de rencontre avant tout. Pour faire face à l'accroissement et au vieillissement de leur population, de nombreuses métropoles réfléchissent à de nouvelles conceptions de l'espace public. La Rue de l'Avenir a recensé certaines de ces expérimentations conçues pour faire renouer ville et plaisir :

- à Mexico City, métropole réputée la plus dangereuse du monde, des bancs ont été installés à travers la ville pour favoriser la présence d'usagers sur l'espace public
- à Baden, en Suisse, plusieurs jeux d'échecs géants ont été aménagés dans l'espace public pour encourager les rencontres entre usagers
- la Ville d'Essen, en Allemagne, a travaillé avec ses étudiants sur l'intérêt de l'expérimentation sous forme d'aménagements temporaires et sur l'importance des points d'arrêt et du confort des échanges multimodaux
- à Vancouver, l'opération « Panthères blanches » consiste à intégrer systématiquement des personnes de plus de 65 ans au processus de décision sur l'aménagement urbain
- à Vienne, de nombreux travaux universitaires portent sur l'étude et la cartographie des obstacles concrets pour les aînés mais aussi sur des problèmes subjectifs, et sur les besoins communs des 6-14 ans et des séniors en matière d'espace public.

Le Programme « Ville accessible à tous » mené par le CEREMA

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) est un établissement placé sous tutelle conjointe des ministères chargés du développement durable, de l'urbanisme et des transports. Il intervient en appui à la conception, la réalisation et l'évaluation des politiques publiques.

Le programme « Ville accessible à tous », développé par le CEREMA, part du postulat que l'usager-citoyen doit être au cœur des préoccupations des acteurs de la ville. Ce projet met l'accent sur la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005¹, via notamment la publication d'ouvrages et l'organisation de journées d'échanges et de formation. Dans le cadre de ses travaux, quatre Groupes de travail (GT) ont notamment été créés sur le thème de l'accessibilité des écoquartiers. Ils concernent les thématiques suivantes : seuils et nivellement, lisibilité urbaine, accessibilité en phase chantier et évaluation de l'accessibilité. Le GT sur la lisibilité urbaine a organisé des parcours-tests à Grenoble dans le but d'identifier les stratégies de déplacement en ville selon les profils et les fragilités des personnes. **Les résultats de cette expérimentation ont confirmé que la ville « exclut » si elle n'est pas compréhensible par tous, en particulier par les personnes âgées ou en situation de handicap.** Le GT sur l'évaluation de l'accessibilité travaille sur la construction d'une méthode pour qualifier la capacité de l'écoquartier à permettre à tous d'y vivre, sans distinction d'âge, de situation, ou de handicap. Deux écoquartiers de Nantes et de Tours ont été sélectionnés pour la mise en œuvre des tests.

☛ Ce qu'il faut retenir :

L'allongement de la durée de la vie constitue un défi majeur que toutes les générations sont appelées à relever. Il faudra en effet créer une ville et une société où la réponse est le temps et non l'argent. Le lien social favorise la hausse de l'espérance de vie. Il est donc essentiel que les politiques publiques d'aménagement contribuent à sécuriser la ville et la rue pour promouvoir la cohésion sociale et intergénérationnelle en trouvant le juste équilibre entre temporalité, moyens alloués et caractéristiques des lieux.

averti,

Mémo
11 juin 2015

¹ Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

